

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 31 AOUT 2026
PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-six, le lundi 31 août à 20 h 30 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire sous la présidence de Madame Véronique Pineau, Maire.

Nombre de conseillers		
En exercice : 15	Présents : 14	Votants : 13

Étaient présents : Véronique Pineau, Serge Moreau, Delphine Michalaki, Emmanuel Bost, Bertrand Vivier, Armand Lefevre, Ken Hébert, Pascal Bulleux, Natacha Saulou, Nadia Mecek, Fabien Chevreux, Nathalie Esnault, Jessica Oger, Isabelle Degoulet-Galiègue.

Était absent : M. Pierre-Alain Desille.

Secrétaire de Séance : M. Serge Moreau, Géraldine Viel

Ordre du jour :

Rajout : Désignation d'un correspondant incendie et secours

ORDRE DU JOUR

- Intervention de Monsieur EICHENBERGER, Agence NEPSN : présentation de l'analyse des offres des entreprises pour les travaux de l'école.
- Renouvellement du marché de fourniture d'électricité,
- Questions diverses

Affaires générales

1) Intervention de Monsieur EICHENBERGER, Agence NEPSN : présentation de l'analyse des offres des entreprises pour les travaux de l'école

Monsieur Eichenberger, Maître d'œuvre, a présenté l'analyse qu'il a faite des offres des différentes entreprises qui ont candidaté pour le marché de travaux de réhabilitation de l'école communale.

12 lots ont été retenus, pour un montant total de 1 773 219,57 € HT ;

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité des membres présents le choix effectué par l'agence Nepsn.

Il a autorisé Madame le maire

- à procéder à la notification des marchés aux entreprises retenues,
- à signer l'ensemble des documents nécessaires à la conclusion et à l'exécution des marchés,
- à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

- Contre : **0**
- Abstentions : **0**

La délibération est adoptée.

Les entreprises retenues seront prochainement informées de l'attribution de leur lot par notification des marchés correspondants.

La bonne nouvelle à la suite de l'audit énergétique réalisé après travaux et transmis à la Caisse des

Le 31 août 2026

Dépôts est que notre projet est éligible au meilleur taux d'emprunt actuellement proposé, soit 2,20 % à ce jour. Cette confirmation constitue une très bonne opportunité pour la commune et permet de sécuriser les conditions de financement de notre projet.

Monsieur Bost, Adjoint aux finances fait un point au Conseil municipal :

Après un entretien avec M. Cavalerie, notre référent auprès de la Caisse des Dépôts, il nous a été conseillé d'introduire notre demande de prêt sur la base du montant maximal de notre enveloppe, afin d'obtenir leur accord de principe.

Même si nous ne consommons pas la totalité de la somme accordée, nous ne subirons pas la pénalité de dédit de 1 %, qui est normalement calculée sur le montant résiduel non utilisé. Par exemple, si nous obtenons un accord pour un emprunt de 1 000 000 € et que nous n'utilisons finalement que 900 000 €, les 100 000 € restants pourront être restitués dans le délai prévu, sans pénalité. Dans le cadre de leur nouveau contrat, la Caisse des Dépôts nous laisse en effet un délai d'un an pour rembourser le montant non mobilisé, ce qui ne présente donc pas de risque particulier pour la commune.

En parallèle, il sera nécessaire de mettre en place un rétroplanning précis de trésorerie, permettant de faire apparaître la temporalité des dépenses liées aux travaux ainsi que celle des subventions et autres recettes attendues. L'objectif est de nous assurer de disposer en permanence d'une trésorerie suffisante et d'éviter toute tension financière au cours de l'opération.

À défaut d'un calendrier suffisamment maîtrisé, nous pourrions être contraints de mettre en place une ligne budgétaire d'emprunt à court terme, qui serait remboursée au fur et à mesure de la perception des subventions.

Ce point constitue donc un enjeu important, sur lequel il conviendra de travailler de manière approfondie au cours des mois de septembre et octobre 2026, afin de sécuriser le financement et la trésorerie de l'ensemble du projet.

2) Renouvellement du marché de fourniture d'électricité

Le marché de fourniture d'électricité de la commune arrivera à échéance à la fin de l'année 2026.

Afin d'anticiper son renouvellement, la commune a sollicité, à titre gracieux, l'accompagnement d'un courtier spécialisé pour procéder à l'analyse comparative des différentes offres proposées par les fournisseurs d'énergie.

Le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur le choix du fournisseur qui assurera la fourniture d'électricité pour les 14 points de livraison de la commune.

Après présentation et analyse des différentes offres, un vote à main levée est organisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **par 11 voix pour et 3 abstentions**, décide :

- de retenir **La Belle Énergie** pour la fourniture d'électricité des **14 points de livraison de la commune** ;
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la conclusion et à l'exécution du marché de fourniture d'électricité ;
- de prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

3) Désignation d'un correspondant incendie et secours.

Monsieur Fabien Chevreux a été désigné, à l'unanimité des membres présents, en qualité de correspondant incendie et secours. Un courrier sera adressé à la Préfecture afin de l'en informer.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses

- **Plan communal de sauvegarde** : M. Chevreux présentera le Plan communal de sauvegarde au Conseil municipal le 14 septembre prochain à 20 heures.
- **Stagiaire en mairie** : Une stagiaire, dans le cadre de la formation DU « Professions du secrétariat », effectuera un stage pratique de 15 jours par mois, sur une période d'un an. Pour information et à la rédaction de ce procès-verbal, ladite stagiaire s'est déditée !
- **Réunion de quartier** : une réunion de quartier concernant l'allée de la Sauvagère et la rue Eugène Vivier aura lieu le **samedi 26 septembre à 10 heures**, à la salle des fêtes.
- **Concours photo** : une vingtaine de photos ont été reçues. Les votes du public, de la commission et de l'association seront ouverts jusqu'au **15 octobre**.
- **Commission Vie sociale** : Madame Michalaki présente au Conseil municipal un point d'avancement sur les projets étudiés par la **Commission Vie sociale**.
Le dispositif « **Argent de poche** » constitue l'un des principaux projets à poursuivre et à mettre en œuvre. Il est envisagé de proposer une première opération au cours de la **deuxième semaine des vacances scolaires de la Toussaint**.
Dans ce cadre, plusieurs actions sont identifiées : étudier concrètement la faisabilité du projet de « **terrain à bosses** » ;
 - demander au secrétariat la liste des jeunes susceptibles de participer au dispositif ;
 - poursuivre la réflexion sur les modalités d'organisation et de mise en œuvre du dispositif « Argent de poche » ;
 - assurer la coordination avec les autres actions envisagées en direction des jeunes ;
 - étudier la possibilité de mettre en place une **boîte à idées** afin de recueillir les propositions et attentes des jeunes. Un lien est également identifié entre les travaux de la **Commission sécurité** et les différentes actions susceptibles d'être mises en place en direction de la jeunesse. Ces différents points feront l'objet d'un suivi par la Commission Vie sociale afin de permettre une mise en œuvre progressive des actions envisagées.
- **Formation « Gestes qui sauvent »** : les deux sessions organisées en novembre sont désormais complètes. Il est toutefois possible de s'inscrire pour les prochaines sessions.

Fin de séance : 22 h 35

Véronique Pineau	Serge Moreau	Delphine Michalaki	Emmanuel Bost
Présente	Présent	Présente	Présent
Bertrand Vivier	Armand Lefevre	Ken Hébert	Nadia Mecek
Présent	Présent	Présent	Présente
Natacha Saulou	Fabien Chevreux	Nathalie Esnault	Jessica Oger
Présente	Présent	Présente	Présente
Isabelle Degoulet-Galiègue	Pascal Bulleux	Pierre-Alain Desille	
Présente	Présent	Absent	

Commune de Chemiré le Gaudin

Liste récapitulative de la délibération
Séance du Conseil municipal du 31 août 2026

Délibération 310820261 – Présentation de l'analyse des offres des entreprises pour les travaux de l'école

Délibération 310820262 – Renouvellement du marché de fourniture d'électricité

Délibération 310820263 – Désignation d'un correspondant incendie et secours